



Colmar, le 24 avril 2013,

La directrice académique des services de
l'éducation nationale du Haut-Rhin,

à

Monsieur le directeur de l'IUFM d'Alsace,
Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale,
Mesdames et messieurs les directeurs
pédagogiques des établissements spécialisés,
Mesdames et messieurs les directeurs adjoints
de SEGPA
s/c de madame ou monsieur le principal,
Mesdames et messieurs les directeurs
d'écoles élémentaires et préélémentaires

**Pour communication aux enseignants de
leur établissement (y compris ceux
momentanément en congé)**

Division
du 1^{er} degré

Bureau de la gestion
collective

Dossier suivi par
Aline DESCAMPS

Implantation
Cité administrative
Bâtiment C
3, rue Fleischhauer
Colmar
Téléphone
03 89 24 86 65
Fax
03 89 24 81 36
Mél.

i68d1@ac-strasbourg.fr

Adresse postale
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
du Haut-Rhin
B.P.70 548
68021 Colmar cedex

Objet : Troisième appel à candidature : nouveaux postes à exigence particulière - Rentrée 2013

Cet appel à candidature s'adresse à tous les enseignants, y compris ceux qui n'ont jamais exercé sur un poste à exigence particulière.

Les appels à candidatures sur les postes à profils sont effectués uniquement sur des postes vacants.

Les supports qui sont occupés à titre provisoire ou en affectation à l'année sont également considérés comme vacants.

Les modalités de recrutement

Les enseignants adresseront leur candidature à la directrice des services départementaux de l'éducation nationale sous couvert de leur inspecteur. **Ils enverront ainsi une lettre de motivation et un CV. Ils préciseront l'école (ou les écoles) où ils souhaitent exercer cette mission.**

L'inspecteur réceptionnera les demandes jusqu'au 7 mai et me les transmettra aussitôt, assorties de son avis.

Les candidats à l'un de ces postes n'ayant pas eu d'avis défavorable de leur IEN seront convoqués devant une commission d'entretien.

A partir du 22 mai des commissions d'entretien, composées de l'IEN de la circonscription concernée, d'un directeur d'école et d'un conseiller pédagogique, **permettront de départager les candidats.**

Suite aux entretiens, la commission établira un classement des candidats par ordre de préférence selon les critères permettant la meilleure adéquation poste-personnel. Cette liste classante ne sera valable que pour un poste à profil précis, et seulement pour l'année en cours.

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve de validation par les instances paritaires.

Dispositif « plus de maîtres que de classes » : 12 postes vacants

Réf. : circulaire n°2012-201 du 18-12-2012

La mise en place de dispositifs « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée, dans le cadre de la refondation de l'école, à l'école primaire et à la maîtrise des compétences de base.

Dans le département du Haut-Rhin, 12 emplois sont créés dans le cadre de ce dispositif qui ne se substitue pas aux aides spécialisées, celles-ci gardant toute leur pertinence pour les élèves en grande difficulté.

Cette dotation doit permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe.

Pour remplir cette fonction, appel est fait à des professeurs des écoles motivés par cet important enjeu. Ils seront reçus par une commission qui veillera à assurer la cohérence entre les conditions du poste sollicité et les nominations.

Tout professeur des écoles motivé peut se porter candidat, qu'il exerce déjà dans l'école souhaitée ou non.

Les écoles concernées sont :

- Colmar, EEPU Brant
- Colmar, EEPU J.J. Waltz
- Guebwiller, EEPU Jeanne Bucher
- Illzach, EEPU Lamartine
- Mulhouse, EEPU Henri Matisse
- Mulhouse, EEPU Louis Pergaud
- Mulhouse, Groupe scolaire Drouot
- Mulhouse, EEPU Nordfeld
- Mulhouse, EEPU Kléber
- Mulhouse, EEPU Koechlin
- Munster, EEPU
- Wittelsheim, EEPU du Centre

Fonctions à exercer

Le maître supplémentaire vient en appui de ses collègues dans la classe dans le cadre d'un projet d'école actualisé.

Ses actions seront prioritairement centrées sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite, mathématiques) et de la méthodologie du travail scolaire.

En fonction des besoins identifiés des élèves, elles pourront revêtir des formes pédagogiques innovantes. Elles engagent l'ensemble de l'équipe enseignante.

Le maître supplémentaire n'est aucunement chargé d'une mission de coordination.

Il évite dans ses interventions tout saupoudrage et toute dispersion de l'action pédagogique.

Compétences

- connaître les processus d'apprentissage.
- posséder une bonne maîtrise didactique dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.
- savoir prendre en compte les besoins divers des élèves, identifier leurs obstacles potentiels.
- savoir travailler au sein du collectif de la classe avec des aménagements (différenciation pédagogique).
- savoir s'adapter et travailler de manière collaborative en équipe.
- s'impliquer dans la recherche de nouvelles démarches et modalités d'apprentissage.

Enseignant en charge d'une classe accueillant des enfants de moins de trois ans : 4 postes vacants

Réf. : Circulaire n° 2012-202 du 18/12/2012 (et son annexe) relative à la scolarisation des enfants de moins de trois ans ; circulaire n°2009-098 du 17/08/2009 (et son annexe) relative aux enseignants du premier degré exerçant en classes et écoles maternelles

Enjeux de la scolarisation des moins de trois ans

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Il s'agit d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistique, sa famille est éloignée de la culture scolaire.

Cette première scolarisation constitue la première étape d'un parcours scolaire et ne se substitue donc pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants. Pour remplir cette fonction appel est fait à des professeurs des écoles motivés par cet enjeu. Ils seront reçus par une commission qui veillera à assurer la cohérence entre les conditions du poste sollicité et les nominations.

Dans le département du Haut-Rhin **4 postes spécifiques** se rajoutent à l'existant.

Les écoles concernées sont :

- Colmar, EMPU Primevères
- Masevaux, EMPU Pasteur
- Mulhouse, EMPU Porte du Miroir
- Mulhouse, EMPU Jules Verne

Mission de l'enseignant

Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. A ce titre, l'enseignant sera particulièrement chargé :

- de mettre en œuvre le projet d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans sous l'autorité de l'inspection de l'éducation nationale,
- d'établir une relation de confiance avec les familles,
- de travailler en partenariat avec les services « petite enfance » (Caf, PMI, collectivités territoriales, services de l'Etat chargés des questions de petite enfance),
- d'évaluer le projet mis en œuvre.

Compétences spécifiques requises

- connaissance des besoins éducatifs du très jeune enfant,
- connaissance de la psychologie des 0-6 ans,
- connaissance du contexte social, économique, culturel et linguistique des familles concernées,
- capacité à conduire une action éducative pensée dans la durée et structurée au quotidien,
- capacité à impliquer les parents dans le projet d'accueil et de scolarisation de leur enfant,
- capacité à entretenir des relations partenariales avec les autres services de petite enfance,
- capacité d'utiliser les résultats des recherches scientifiques internationales.

Qualités spécifiques requises

- bienveillance et attention à l'égard des très jeunes enfants,
- ouverture d'esprit,
- esprit d'entreprise et d'innovation,
- qualités relationnelles.

La directrice académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

signé : Maryse SAVOURET